

Saint-Lary Soulan

Octobre 2016

Edito

Avec une fréquentation en hausse au cours de cette saison estivale, nous avons pu mesurer que notre politique de diversification de l'offre touristique, développée ces dernières années, correspond bien aux attentes de la clientèle. Notre proximité avec l'Espagne, l'attrait encore confirmé pour la vallée du Rioumajou avec un Hospice rénové, le succès du Bike Park, l'offre thermale et de bien-être du Complexe Sensoria et les multiples animations organisées sur le village et au Pla d'Adet sont des atouts qui ont contribué à renforcer la destination « Saint-Lary » cet été.

Les travaux que la commune a engagés vont dans ce sens. La poursuite des travaux de rénovation sur l'Hospice du Rioumajou, avec l'aménagement d'un espace d'hébergement cet automne, va donner une nouvelle dimension à ce site d'altitude. La création de la Maison du Patrimoine constituera une offre culturelle supplémentaire, en plein cœur du village. La réhabilitation d'ensemble du bâtiment du Petit Montagnard répondra, dès cet hiver, à la nécessité d'offrir à la clientèle, et notamment aux familles, une qualité de services mieux adaptée à leurs attentes.

La réflexion engagée avec la société Altiservice afin de poursuivre une politique d'investissement concertée, en étroite collaboration avec le SIVU Aure 2000, qui a permis à notre station, même après l'hiver difficile que nous avons connu, de demeurer la première station des Pyrénées françaises, s'inscrit dans cette volonté commune de toujours mieux satisfaire notre clientèle.

En parallèle, la démarche initiée par l'Office de Tourisme de créer un Label « Qualité Confort Hébergement » poursuit également le même but : offrir une qualité d'hébergement adaptée à la demande.

Le travail de fond engagé ces derniers mois en vue de la création, le 1^{er} janvier 2017, de la nouvelle Communauté de communes qui regroupera les cinq Communautés de communes actuelles des vallées d'Aure et du Louron, porte sur les compétences qui lui seront transférées, dont certaines sont imposées par la loi, et la fiscalité qui sera appliquée. La position des élus de la commune demeure claire : les décisions prises concernant la fiscalité devront être neutres pour l'ensemble des contribuables et la commune devra conserver les moyens financiers de poursuivre son développement.

Une première décision a toutefois été entérinée par le vote des élus de la Communauté de communes AURE 2008 et du Conseil municipal concernant l'Office de Tourisme. En sa qualité de « Station classée », Saint-Lary Soulan conservera son Office de Tourisme. Un dossier a d'ailleurs de nouveau été adressé aux services de l'Etat afin que ce classement soit confirmé en 2018.

Les météorologues nous prédisent un hiver très froid. Souhaitons qu'il soit également enneigé.

Jean-Henri MIR
Maire de SAINT LARY SOULAN

ACTUALITÉS COMMUNALES

Mise en accessibilité des bâtiments de la mairie



Inscrits dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée, ces travaux ont consisté à la mise en accessibilité des bâtiments de la mairie pour en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.



A cet effet, ont été réalisés une rampe d'accès extérieure, la modification des portes d'accès aux services communaux et la rehausse et la réfection du sol ainsi que la création d'un ascenseur permettant d'accéder aux salles de réunion et à la salle de conférences situées à l'étage.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 200.000 € HT.



Début des travaux de la « Maison du Patrimoine »



Les travaux d'aménagement de la « Maison du Patrimoine » ont débuté. Une première phase de ce chantier (démolition intérieure) a été entreprise cet été et les travaux d'extension du bâtiment ont commencé en septembre. Son ouverture est programmée pour l'été 2017. Rappelons que cette « Maison du Patrimoine » comprendra : une bibliothèque, une médiathèque, le Musée des traditions populaires de la vallée d'Aure et des salles d'expositions temporaires et itinérantes.



Travaux de réhabilitation de la maison du Petit Montagnard

Ces travaux ont débuté cet été et seront achevés pour le début de la saison d'hiver 2016/2017.

Ils comprennent notamment l'aménagement de toilettes publiques et d'un espace de jeux pour enfants sur la partie supérieure du bâtiment, en front de neige, la reconfiguration des espaces garderie et centre de loisirs et l'aménagement d'une salle « hors-sac » de 150 places qui sera située au rez-de-chaussée.

ACTUALITÉS COMMUNALES

Travaux de réhabilitation de l'Hospice du Rioumajou



Après la mise aux normes des cuisines, effectuée en 2015, une nouvelle phase de travaux a été engagée sur l'Hospice du Rioumajou.

Elle a consisté en la rénovation de l'espace restauration, l'aménagement de deux toilettes (dont l'une conforme aux normes handicapées) et du logement des bergers et vachers. L'aménagement d'une trentaine de couchages et d'un logement pour les gardiens à l'étage seront achevés avant la fin de l'année.

Un projet de picocentrale, permettant d'alimenter l'Hospice en électricité, est en cours de finalisation avec le Syndicat Départemental d'Énergie.

Dès le printemps 2017, l'Hospice du Rioumajou pourra héberger de la clientèle.

Réouverture de la Maison de l'Ours

La Maison de l'Ours a rouvert ses portes le 1er août dernier. La commune de Saint-Lary Soulan, propriétaire de l'ours Lugo, originaire d'Espagne, et la société Altiservice, propriétaire du bâtiment, en ont confié la gestion à la société « URSUS » jusqu'au 30 juin 2019.

Dans le même temps, l'association « Autour de l'ours », présidée par René Daran, a été créée. Elle a pour objet de soutenir la création d'un centre d'interprétation de l'ours et de favoriser les actions pédagogiques et de sensibilisation qui s'y rapportent.

La réalisation de ce projet a été confiée à la société URSUS. En plus de son élaboration, cette société a pour mission de fédérer des financeurs susceptibles de s'investir dans ce futur centre.

Travaux en bref ... Travaux en bref

Mise en place d'un système de vidéo protection

Une dizaine de caméras vont être installées cet automne au cœur du village. Elles couvriront la rue Vincent Mir (de la place de la mairie jusqu'à la pharmacie), le parvis de l'église ainsi que le parking du téléphérique, la rue de La Poste et les ronds-points nord et sud. Le coût de cette installation est estimé à 170.000 € HT. Un arrêté préfectoral déterminera les personnes habilitées à consulter les fichiers vidéo.

Poursuite des travaux dans le quartier Espeyrias

La troisième phase des travaux a débuté cet automne. Ils consistent en l'enfouissement des réseaux rues du Pic de l'Arbizon, de Mirabelle et des Espeyrias ainsi que dans l'impasse des Palombes.

Alimentation en eau potable de Tourette et du Col du Portet

La commune procède à des travaux d'alimentation en eau potable sur le secteur de Tourette et du Col du Portet dans la perspective de la création de deux restaurants d'altitude sur le domaine skiable.

Les travaux de génie civil seront achevés cet automne. Le coût de cette opération est estimé à 180.000 € HT.

Travaux de consolidation des assises du pont de Frédancon, suite aux dégâts causés par les crues de 2013 et 2015.

Des aménagements de berges ont également été réalisés sur la Neste, en aval de ce pont.

Réfection de l'alimentation en eau potable du refuge de l'Oule

Dans le cadre de la Communauté de Communes Aure 2008

- Préparation du dispositif d'installation de 55 containers semi-enterrés qui seront implantés sur 19 points de collecte situés sur les sites du Pla d'Adet, d'Espiaube et de Soulan. Leur installation et l'acquisition d'un camion benne seront réalisées en 2017.

- Aménagement du sentier de Badet. Il a pour objectif de réaliser la liaison piétonne entre le chemin de Caneilles et celui de Traouès en passant par le centre du village de Tramezaygues. Ce chantier comprend : l'aménagement du sentier, le balisage, la signalétique, les terrassements ainsi que l'équipement d'une passerelle suspendue.

ACTUALITÉS COMMUNALES



Première rentrée pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal « Saint-Lary Soulan - Vielle-Aure »

Le 1^{er} septembre dernier, la rentrée des 125 élèves du nouveau Regroupement Pédagogique Intercommunal, unissant les écoles de Saint-Lary Soulan et Vielle-Aure, s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Ce Regroupement a été rendu possible grâce à la volonté des élus des deux communes de conserver un enseignement de qualité garantissant aux élèves de disposer des meilleures conditions d'apprentissage, encadrés par 6 enseignants. Un gros travail a notamment été opéré afin d'harmoniser les tarifs (cantine et garderie), les transports et les activités périscolaires. Rappelons que ce Regroupement Pédagogique Intercommunal accueille les enfants originaires des communes d'Azet, Cadeilhan-Trachère, Camparan, Ens, Estensan, Guchan, Sailhan, Tramezaygues et Vignec en plus de ceux de Saint-Lary Soulan et de Vielle-Aure.



Le jeudi 21 juillet dernier, Laurent Grandsimon, président du Parc National des Pyrénées, a officiellement mis à la disposition de la commune de Saint-Lary Soulan une voiture électrique. Ce véhicule a été financé par une dotation du Ministère de l'Environnement, dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour une croissance verte », et par une participation financière du Parc National et de la commune. Il est utilisé par les agents communaux et les agents de la Maison du Parc National de Saint-Lary Soulan

Le dimanche 7 août, à l'occasion des 4^{ème} rencontres franco-aragonaises organisées à Saint-Lary Soulan, Jean-Henri Mir, Maire de Saint-Lary Soulan, José Mari Gimenez, Maire de Boltaña, Jacques Roca et Rafael Pujol, respectivement Président et Vice-Président du Comité de jumelage des deux communes, ont réitéré leur volonté que les relations entretenues depuis 30 ans entre les habitants de ces deux communes perdurent et s'intensifient. La fête a été à la mesure de l'événement.

ACTUALITÉS COMMUNALES

Bilan estival des Régies

Grâce aux excellentes conditions climatiques de cet été, tous les établissements des Régies ont enregistré une progression moyenne de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 30% par rapport à l'été 2015.



Bilan de la Régie Accueil

Cet été, en plus de la fréquentation habituelle des randonneurs, le Refuge de l'Oule a accueilli en restauration les ouvriers du chantier d'agrandissement de l'évacuateur de crue du barrage. Si le nombre de nuitées a légèrement augmenté (il est passé de 1.058 en 2015 à 1.107 en 2016), l'augmentation du

nombre de repas servis (1.724 contre 955 l'année précédente) a grandement contribué à la hausse du chiffre d'affaires de l'établissement, passé de 85.310 € en 2015 à 110.374 € cet été.

Suite aux travaux réalisés par la commune, l'Hospice du Rioumajou a également vu son chiffre d'affaires augmenter de près de 14.000 € pour atteindre 55.946 € contre 42.051 € l'été précédent. Le nombre des repas étant passé de 1.605 en 2015 à 2.270 cet été.

Quant au camping municipal, il a enregistré une fréquentation équivalente à celle de l'été 2015.

Bilan de la Régie Sportive

Après deux étés aux conditions climatiques peu favorables, la piscine municipale a enregistré une forte augmentation de sa fréquentation. 16.653 entrées ont été comptabilisées contre 12.681 l'été dernier. Le changement de la pompe à chaleur a permis d'augmenter sensiblement la température de l'eau des deux bassins de nage (de plus de 3°C) et de fournir à la clientèle une pataugeoire désormais chauffée entre 28 et 30°C.

Bilan d'activité estivale du complexe Sensoria

Été très satisfaisant pour « **Sensoria Rio** ». La nouvelle tarification « Été » avec des « Pass séjour 4 heures fractionnables » a représenté plus de 30 % des ventes totales. 15.261 baigneurs ont fréquenté le bassin au cours des mois de juillet et d'août, pour 9.510 entrées payées, soit un nombre de passages moyen par Pass acheté de 1,60. Le chiffre d'affaires est en progression nette de 6,5 %

« **Sensoria Spa By Nuxe** » conforte son développement avec une augmentation de la fréquentation de 20 % depuis le début de l'année. Malgré les bons résultats enregistrés au cours de l'été 2015 (plus 30% par rapport à 2014), le chiffre d'affaires réalisé au cours de ce mois d'août est de nouveau en hausse. Le soutien des hébergeurs locaux, essentiel pour prescrire cette activité, est un des facteurs clef de cette réussite. Aujourd'hui ce ne sont pas moins de 21 hébergeurs qui s'appuient sur cette marque pour séduire leurs clients.

« **Sensoria Thermalisme** » va consolider son avance constatée les mois précédents et atteindre un nombre record de curistes accueillis depuis la création du centre thermal. A ce jour le portefeuille de réservation dépasse les 2.700 curistes, soit une progression de 21 % en 4 ans pour 48.600 Journées cures et plus de 80.000 nuitées générées sur le village et la vallée.

Grâce notamment aux investissements réalisés dans de nouveaux matériels, la fréquentation du **Sensoria Fitness** était en progression de 6 % à la fin du mois d'août par rapport à la même période l'an dernier. Après le réaménagement de la salle principale effectué cet été, cette salle sera réhabilitée pendant l'intersaison.

ACTUALITÉS « STATION »

Bilan d'activité sur le site de Saint-Lary 1700

Ouvert du 2 juillet au 4 septembre 2016, le téléphérique a bénéficié d'horaires d'exploitation aménagés lors des 7 marchés organisés au Pla d'Adet. Avec 1.017 passagers, le téléphérique a connu sa pointe de fréquentation estivale le 8 août. Suite à des problèmes techniques liés aux violents orages, l'exploitation du téléphérique a été perturbée 2 jours.

Le Bike Park a été ouvert pendant 49 jours. Le Télésiège des Bouleaux a connu sa pointe de fréquentation (760 passagers) le 24 juillet. Les conditions météorologiques ont contraint la société Altiservice à le fermer totalement une journée et partiellement 5 jours.



La nouvelle formule d'exploitation estivale, avec la mise en service du nouveau télésiège des Bouleaux, a permis à la clientèle de profiter d'un moyen de transport trois fois plus rapide, plus confortable, et plus haut (jusqu'à 2 200 m d'altitude).

Le porte-vélo installé sur les sièges a permis une meilleure exploitation du télésiège et a donné pleinement satisfaction.

Les pistes de départ des Bouleaux ont été retravaillées afin de pouvoir rejoindre les 11 pistes tous niveaux déjà existantes, créant ainsi 800 m linéaires de descente supplémentaire.

L'ouverture de la saison d'été a été saluée par des animations organisées sur le Bike Park en partenariat avec l'association « Aure'Event » et la « Team No Mazout ».



Le 15 août, la journée « Izzy Bike Day » a permis à un public de tous âges et de tous niveaux, encadré par des professionnels, de s'essayer au VTT de descente en toute sécurité. Des activités autour du vélo étaient également proposées : zone de maniabilité avec les conseils d'une personne diplômée d'un Brevet d'Etat, atelier mécanique, stand de prêt de VTT et vélos électriques.

La course cycliste « La Campilaro » a été accueillie avec l'arrivée d'une étape au Pla d'Adet le 25 juillet, et départ de l'étape suivante le lendemain au village.

La saison estivale s'est clôturée le 28 août.

Nouveautés pour cette saison d'hiver

Sur le domaine skiable

- Aménagement d'une nouvelle zone free style et du Snow Park actuel
- Installation de 5 enneigeurs

Sur les offres « clientèle »

- Un nouveau forfait « Premières Glisses » sera en vente sur le plateau. Il permettra de skier une heure sur les 2 tapis et le télésiège de la Ludette. Pour 10 € supplémentaires, ce forfait pourra être étendu à l'ensemble de la journée.
- L'offre « My Alti » se dédouble en une carte « My Alti Classic » et une carte « My Alti Club »
- Une nouvelle offre « Pack Givrés » va être mise en place. Ce sont des forfaits qui s'adressent à des groupes pour « skier givré » !

OFFICE DE TOURISME

Classement des meublés de tourisme

En juin dernier, l'Office de Tourisme a obtenu le renouvellement de son habilitation pour assurer le classement des meublés de Tourisme. Depuis le début de l'année, plus de 140 locations ont déjà été classées ou reclassées pour 5 ans.

En plus de la personne qui avait été affectée à cette mission importante, un nouvel emploi a été créé cet été pour répondre à la demande des propriétaires.

Une brochure, spéciale « Meublés de Tourisme » a été éditée et est à la disposition de tous sur le site internet www.saintlary.com dans l'espace « pro ».

Il est rappelé à tous les propriétaires que leur bien peut être commercialisé par la Plateforme de vente en ligne de l'Office de Tourisme sur simple demande à condition d'être classé ou à travers les agences immobilières de la station.

N'hésitez pas à contacter notre Chargé de Mission, Vincent Grangé sur : clubdesambassadeurs@saintlary.com

Les nouveautés 2016/2017

- Mise en place d'un serveur vocal pour optimiser la réception des appels téléphoniques avec la possibilité de : choisir la langue (Française, Espagnole et Anglaise), écouter le bulletin météo, connaître les conditions de circulation, réserver un séjour, joindre un(e) Conseiller(e) en séjour.
- Signature d'un contrat d'un an avec l'Agence « Links Communication » pour assurer les relations Presse de la destination « Saint-Lary »
- Un outil « CRM » pour assurer la gestion de la Relation avec les Clients sera mis en service pour cette fin d'année.

Taxe de séjour

Il est rappelé que tous les propriétaires qui commercialisent un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes doivent obligatoirement déclarer leur offre en mairie et cela en application des articles L. 324-1-1 et D. 324-1-1 du code du tourisme. L'imprimé de déclaration est disponible à l'Office de Tourisme.

[Des contrôles seront mis en place dès cet hiver.](#)

La taxe de séjour est acquittée par les touristes eux-mêmes et collectée par l'hébergeur, les agences immobilières mandatées et les plateformes de commercialisation en ligne. Elle repose donc sur l'usager et non sur le contribuable.

Rappel des principales obligations pour le propriétaire

- Afficher l'arrêté municipal spécial « Taxe de Séjour »
- Percevoir la taxe sans oublier de la rajouter en bas de la facture de chaque client
- Tenir et communiquer un état de perception et un état récapitulatif. Pour simplifier ce travail, un outil informatique est mis à disposition de tous les établissements collecteurs de cette taxe.
- Régler le titre de paiement au receveur en tenant compte des échéances prévues.

[Les personnes exonérées de la taxe de séjour au « réel » sont :](#)

- Les mineurs (moins de 18 ans) ;
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la collectivité ;
- Les bénéficiaires d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire

Principaux événements de l'hiver 2016-2017

Vendredi 2 décembre : "Festi-flocons" soirée réservée aux propriétaires de Meublés de tourisme et de chambres d'Hôtes, des hôteliers et centres d'hébergement ainsi qu'à tous les professionnels de la station (sur invitation).

Samedi 31 décembre : soirée dansante de la Saint-Sylvestre (ouverte à tous)

Du vendredi 13 au dimanche 15 janvier 2017 : Festival « Salsa en la Montaña », rassemblement des passionnés de la montagne et de la danse, skieurs ou non, dans une ambiance ultra conviviale.

Samedi 21 janvier 2017 : 4^{ème} édition de la Fête du Cochon avec le Porc Noir de Bigorre à l'honneur. Réservation à : info@saintlary.com

Dimanche 22 janvier 2017 : 11^{ème} édition du [World Day Snowboard](#)

Mardi 28 février 2017 : Carnaval

Samedi 4 et dimanche 5 mars 2017 : X'TREM - Raid Freeride Multiglisse

Dimanche 12 mars 2017 : 2^{ème} édition du [Grand Raid des Pyrénées Hiver](#)

Descente aux flambeaux tous les mercredis des vacances de février et du Nouvel An.

Tous les samedis soir des vacances de février, animation « Bear Academy », (découverte de la glisse pour les moins de 7 ans).

Détail de l'ensemble de la programmation sur www.saintlary.com



Depuis le printemps 2016, un partenariat est mis en place entre l'Office de Tourisme et les propriétaires de meublés de tourisme de la destination Saint-Lary, dans l'objectif de valoriser le parc d'hébergements locatifs de la station.

La problématique de l'occupation des lits touristiques, de leur rénovation et de leur commercialisation est un enjeu majeur pour les communes et stations de montagne. Depuis la naissance et la construction des stations touristiques, certains meublés, appartements ou chalets n'ont jamais été rénovés.

Les attentes et besoins des différentes clientèles ont, quant à eux, considérablement évolué. Saint-Lary ne fait pas exception à ce constat.

En concertation avec les principaux acteurs économiques de la station, l'Office de Tourisme s'est engagé dans la mise en œuvre d'une politique « propriétaire » adaptée. Dans ce sens, il a initié une démarche interne de labellisation, de type Label « Qualité Confort Hébergement », permettant d'inciter à la rénovation et de valoriser le parc des meublés de tourisme.

Le Label « Qualité Confort Hébergement » de Saint-Lary viendra compléter le classement « Meublé de Tourisme » qui dispose de certains avantages, notamment fiscaux, mais qui ne répond pas à tous les critères et normes de confort exigés par la clientèle touristique actuelle, française et internationale.

Le Label de Saint-Lary donnera l'impulsion d'une montée en gamme de la qualité d'hébergement, véritable valeur ajoutée de l'offre de la destination touristique.



Convention d'engagement

Une convention d'engagement liant l'Office de Tourisme et le propriétaire, expose les conditions requises pour que le propriétaire puisse entamer sa démarche de labellisation.

Référentiel qualitatif : « Qualité Confort Hébergement » de la destination « Saint-Lary »

Ce référentiel qualitatif présente les critères requis pour que le meublé de tourisme classé puisse prétendre à l'obtention du Label « Qualité Confort Hébergement » de Saint-Lary, qui se caractérisera par l'attribution de 1 à 5 diamants.

Pour obtenir la convention d'engagement et le référentiel qualitatif : clubdesambassadeurs@saintlary.com

Le Club des « Ambassadeurs-Propriétaires »

Il a pour ambition de créer un lien fort entre tous les propriétaires passionnés de la station de Saint-Lary. Cette démarche de partenariat entre vous, propriétaires, et notre Office de Tourisme a pour objectif de valoriser votre hébergement locatif, tout en favorisant naturellement la commercialisation. Pour mener à bien cette opération, il a été décidé de mettre en place des avantages « Ambassadeur-Propriétaire » suivant 4 catégories de propriétaires :

- Tous les propriétaires de résidences secondaires
- Privilège (Labellisés non commercialisés)
- Privilège « SYLVER » (Labellisés commercialisés moins de 12 semaines/an)
- Privilège « GOLD » (Labellisés commercialisés 12 semaines et plus).

La liste des avantages est disponible dans la rubrique « Pro » du site internet (www.saintlary.com).

Pour tout contact : Vincent Grangé - clubdesambassadeurs@saintlary.com

Nouveauté 2016 : Lors de la soirée privée du 2 décembre qui sera réservée aux Propriétaires de Meublés de Tourisme et de chambres d'hôtes, hôteliers, responsables de centres d'hébergements, ainsi qu'à tous les professionnels de la station, seront officiellement remis les certificats aux premiers bénéficiaires du label « Qualité Confort Hébergement » de Saint-Lary. (Voir ci-joint l'invitation officielle)

Philippe Demougeot, parrain du Label Saint-Lary

Philippe Demougeot est un architecte de renom, connu du grand public, notamment dans les émissions « Du Côté de Chez Vous » sur TF1 ou « Question Maison » sur France5, entre 2003 et 2010.

Il a été convié par le cabinet conseil « LICHÔ » à intervenir régulièrement pour prodiguer des conseils en matière d'aménagements de petits espaces.

En tant que parrain du Label, il effectuera des interventions de « coaching-rénovation » et suivra de près cette opération.